Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 022-212203434-20260402-D2026_34-DE

DÉPARTEMENT DES COTES D'ARMOR	RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
COMMUNE DE TREBEURDEN	EXTRAIT du Registre des délibérations du CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX, LE DEUX DU MOIS D'AVRIL

Le Conseil Municipal de la Commune de TREBEURDEN, dûment convoqué le 26 mars 2026, s'est réuni en séance ordinaire sous la Présidence de Madame Bééndicte BOIRON

Présents : BOIRON Bénédicte, ARZUR Martine, BELLEC Nicole, BERTHELOT Françoise, BILLIOU Marine, BODERE Dominique, BOYER Laurent, CHARMENTRAY Stéphane, CHAUVANAUD Gilles, EVEN Anne-Claire, GAUTIER Pierre-Louis, HALNA Yannick, HERTZOG Frédéric, LANDOAS Tristan, LANGLAIS Mathieu LE BIHAN Brigitte, LE COZ Quentin, LE GUEN Guillaume, LE HENAFF-LE JEUNE Michelle, LE MASSON Géraldine, MEYER Joël, MONFORT Annaïg, SEVES-QUERRE Frédérique, TISSIER Philippe, TOUZE Christine.

Procurations : LE PENVEN Morgane à LE HENAFF-LE JEUNE Michelle, PIROT Geneviève à MONFORT Annaïg

Lesquels forment la majorité des Membres en exercice.

Il a été, conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Mme Michelle LE HENAFF-LE JEUNE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions, qu'elle a acceptées.

D2026-34 RECRUTEMENTS DE PERSONNELS SAISONNIERS

Madame le Maire soumet à l'Assemblée les propositions de recrutements saisonniers pour la période estivale, selon les nécessités de service au sein des pôles.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le recrutement des agents saisonniers pour l'année 2026 selon le détail suivant :

- 1 Agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) : du 01 mai au 30 septembre - 35h/semaine,
- 2 ou 3 animateurs sportifs (qualifications requises) pour animer le dispositif « Treb'activ » pendant les mois de juillet et août- 35 h/semaine,
- 1 animateur en centre de loisirs (qualifications requises) pour les périodes du 06 juillet au 02 août et du 24 août au 31 août – 35 h/semaine,
- 1 agent polyvalent pour les services techniques pour une période de 5 mois du 04 mai au 30 septembre - 35h/semaine,
- 4 agents d'entretien pour les sanitaires et corbeilles à temps non complet (33/35ème) : 2 agents du 02 juillet au 02 août et 2 agents du 03 août au 30 août,
- 3 agents de propreté à temps non complet (24/35ème) : 1 agent du 03 juillet au 02 août, 1 agent du 13 juillet au 16 août et 1 agent du 03 août au 28 août
- 2 agents polyvalent en renfort technique à temps complet : 1 agent du 02 juillet au 31 juillet et 1 agent du 13 juillet au 14 août,
- 5 sauveteurs chargés de la surveillance des plages de Tresmeur et Pors-Termen du 01 juillet au 31 août à temps complet et 1 sauveteur supplémentaire entre la mi-juillet et la mi-août, selon les conditions fixées dans la convention de partenariat signée avec Trégor Sauvetage Sportif et Secourisme (T3S).
- 1 agent administratif à temps complet du 1er mai au 31 août

Le Maire,
Bénédicte BOIRON

MAIRIE DE TREBEURDEN Côtes d'Armor

Le secrétaire de séance,
Michelle LE HENAFF-LE JEUNE